

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 février 2026

Membres en exercice : **15**

Présents : **11**

Votants : **11**

Votes pour : **11**

Votes contre : **0**

Absentions : **0**

Date de convocation : 06/02/2026

Date d'affichage : 06/02/2026

L'an deux mille vingt-six et le onze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Guy GALTIER, maire.

Étaient présents : Guy GALTIER - Pierre-Emile SYLVAIN - José MARTINEZ - André THEROND - Yoan PEREZ - David LOUBIER - Vincent RICHARD - Gaëtan GAILLARD - Audrey DURAND - Guillaume MARTIN - CROS Tiffany

Secrétaire de séance : Pierre-Emile SYLVAIN

Absents : Aline CHANIAL

Excusés : Karine BRUNEL - Philippe MARTIN - Damien AJASSE

Procurations :

11022026- Délib-20

Objet : SAFER – Biens sans maîtres.

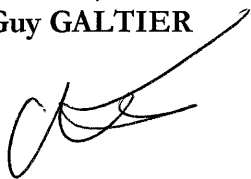
Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le travail réalisé par la SAFER dans le cadre de la détermination des biens sans maîtres.

Suite à ce travail réalisé, se pose la question de la vente de biens que la commune ne souhaiterait pas conserver et pour lesquels la Commune a parfois déjà reçu des offres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la réalisation des ventes par la SAFER,
- Demande à Monsieur le Maire de se rapprocher de la SAFER afin de se renseigner sur les modalités de vente, de détermination des prix.

Le Maire,
Guy GALTIER



Le secrétaire de séance,
Pierre-Emile SYLVAIN

